

EPSL

# FLASH - INFOS

Mesdames, Messieurs les familles des patients et des résidents,

La direction de l'EPSL vous présente ses meilleurs vœux pour 2022.

Un vœu nous paraît prioritaire en ce début d'année à savoir une éradication de cette pandémie mondiale prochainement.

Selon les sources de l'ARS Occitanie, le département du GERS avait un taux d'incidence à hauteur de 967,4 le mardi 4 janvier 2022 (Occitanie 1 445,6).

Le variant Omicron se propage rapidement dans le pays avec un risque de blocage de nos organisations.

Face à cette situation, nous maintenons l'organisation temporaire des visites auprès des personnes à savoir :

- En EHPAD : du lundi au vendredi de 14h00 à 17h30, sauf exceptions validées par le cadre de l'unité.
- En médecine et SSR : les visites sont suspendues exceptées pour les soins palliatifs

Les visites continuent de se dérouler selon les modalités suivantes :

- ☞ « Pass sanitaire » obligatoire pour toute visite,
- ☞ Inscription obligatoire sur les registres situés à l'accueil principal de chacun des sites,
- ☞ Application de la Solution Hydro-Alcoolique,
- ☞ Port du masque obligatoire durant toute la visite auprès des patients ou résidents,
- ☞ Maximum 2 visiteurs lors de la visite en chambre du résident,
- ☞ Visites interdites aux personnes mineures non vaccinées,
- ☞ Un temps maximum de 30 à 40 minutes est plus que conseillé pour la visite qui doit se réaliser une fois par semaine,
- ☞ Toute personne positive même vaccinée (2 doses ou 3 doses) doit s'isoler et les visites sont strictement interdites.

Le suivi de l'évolution sanitaire de l'établissement sera retransmis par le biais du site internet :  
[www.epsdelomagne.fr](http://www.epsdelomagne.fr)

Le Directeur

Michel PÉRES

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE SANTÉ  
DELOMAGNE  
Rue Saint Laurent CS 60039  
32602 FLEURANCE Cédex